

AVRIL 2024
DU LUNDI 15 AVRIL AU
VENDREDI 26 AVRIL

ENFANTS DE 3 À 17 ANS

PROJET PÉDAGOGIQUE



Numéro d'agrément : 0420244CL000122



santé
famille
retraite
services



À PROPOS DU CENTRE DE LOISIRS

LES LOCAUX :

Le centre de loisirs se déroule au sein de la maison des associations de Maclas.

Pour les enfants de 6 à 12 ans ; l'accueil de loisirs se déroule au rez-de-chaussée de la maison des associations

qui est composée :

- d'une grande salle d'activité
- un bureau,
- un parc extérieur situé devant le bâtiment (clos),
- des sanitaires adaptés aux enfants
- un office répondant aux règles d'hygiène HACCP.

Pour les enfants de 3 à 5 ans, l'accueil de loisirs se déroule dans les locaux de l'espace jeune de la mairie qui se situe à côté de la maison des associations.

Il est composé :

- de 2 salles d'activités
- d'une salle pour la sieste
- du même parc extérieur situé devant le bâtiment (clos)
- de sanitaires adaptés aux enfants.

LE PUBLIC

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans.

Le centre peut accueillir jusqu'à 52 enfants :

- 16 enfants de -de 6 ans
- 24 enfants 6-8 ans
- 12 enfants 8-12 ans

Les enfants sont répartis par groupe de tranches d'âges :

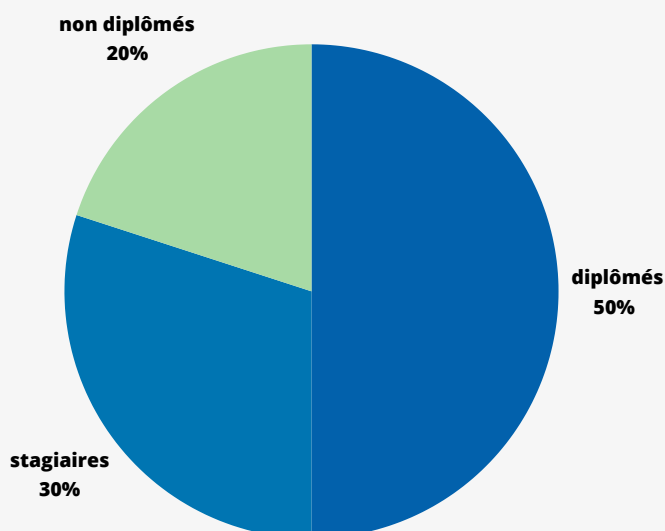
- 3-5 ans
- 6-8 ans
- 9-12 ans.

De ce fait, nous pouvons adapter les activités proposées et répondre au mieux au rythme et aux besoins de chacun.

Nous accueillons également les enfants pour les camps, mini-camps et le pôle jeunes mais chaque activité dispose de son propre projet pédagogique.

LE CADRE LÉGISLATIF

TAUX D'ENCADREMENT



- 50% au moins d'animateurs titulaires d'un des diplômes ou certifications de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation en séjours de vacances ou agents de la fonction publique territoriale exerçant dans le cadre de leur mission ou relevant des corps d'emploi précisés à l'arrêté du 9 février 2007.
- 20% au maximum d'animateurs « sans qualification ».
- Le nombre de « stagiaires » - personnes qui effectuent un stage pratique dans le cadre de la préparation du BAFA ou de l'un des autres diplômes ou titres permettant d'exercer les fonctions d'animation - varie en fonction des deux précédents impératifs et ne peut donc être supérieur à 50% de l'effectif d'animateurs requis au total.
- Pendant les vacances scolaires : 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans. La directrice n'est pas prévu dans les effectifs
- Suite à la mise en place du PEDT avec la mairie le mercredi :
- 1 animateur pour 10 moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 plus de 6 ans

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

DIRECTION :

PAULINE : DIRECTRICE : BPJEPS LTP + PSC1

CAMILLE : DIRECTRICE : LICENCE PRO MASSES+ PSC1

L'ÉQUIPE 3-5 ANS

CLARA : CAP PETITE ENFANCE

EMILIENNE : BPJEPS OPTION CIRQUE

ELÉA : STAGE D'OBSERVATION

L'ÉQUIPE 6-8 ANS

MATHILDE : BAFA + PSC1

CHLOÉ : STAGIAIRE BAFA

TATIANA : STAGIAIRE BAFA

IRIS : STAGIAIRE BAFA



L'ÉQUIPE 9-12 ANS

CAMILLE : LICENCE PRO MASSES + PSC1

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

DÉFINITION FAITE PAR L'ÉQUIPE LORS DE LA JOURNÉE DE PRÉPARATION

L'animateur est une personne responsable qui assure la sécurité physique, morale de l'enfant

- Il accompagne l'enfant dans sa construction personnelle et individuelle.
- Il est un acteur éducatif à part entière, en complément et au même titre que l'école, la famille et les amis.
- Il fait vivre et transmet des savoirs, grâce à ses connaissances et à des techniques, afin que l'enfant ou le jeune trouve sa place dans la future société.
- Il définit les besoins des enfants en termes d'animations
- Il détecte les éventuelles difficultés du public avec lequel il travaille afin d'adapter les activités

SAVOIR ÊTRE

CRÉATIF - RÊVEUR-DYNAMIQUE
RÉFLÉCHIR - ANTICIPER-
ORGANISER PONCTUEL-
TOLÉRANT-AUTONOME-RÉACTIF-
ADAPTATION

SAVOIR FAIRE

ANIMER UNE ACTIVITÉ ET JOUER PROPOSER DES
JEUX ET ACTIVITÉS FAVORISER LA COHÉSION DE
GROUPE RENDRE LES ENFANTS HEUREUX ET LES
FAIRE SOURIRE RETROUVER SON ÂME
D'ENFANTS AIDER ET ACCOMPAGNER LES
ENFANTS APPRENDRE DE NOUVELLES CHOSES
AUX ENFANTS GÉRER UN GROUPE D'ENFANTS

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

LES OBJECTIFS FIXÉS POUR L'ÉQUIPE

- Construire une relation de confiance et développer fortement la communication avec les familles.

L'équipe doit réaliser des comptes rendus efficaces, simples et rapides sur la journée des enfants dans le but que la direction puisse faire un retour aux parents. De plus, l'équipe doit mettre en place le protocole et doit savoir l'expliquer aux familles pour les rassurer et que les parents se sentent en confiance pour l'accueil de leur enfant.

- Développer l'entraide et la solidarité entre les animateurs

Chaque fin de journée, des bilans de régulation seront effectués entre les binômes de chaque tranche d'âge. Et chaque vendredi soir un bilan de fin de semaine sera mis en place de 18h à 19h. Pour qu'un séjour soit réussi, il est essentiel que l'équipe s'entende et se base sur des relations de confiance. Il est donc important de travailler en équipe en étant solidaire les uns avec les autres et en communiquant.

LE TÉLÉPHONE PORTABLE EST INTERDIT ET IL EST INTERDIT D'UTILISER LES IMAGES D'UN ENFANT POUR LES RÉSEAUX SOCIAUX. DE PLUS, LES CIGARETTES SONT STRICTEMENT INTERDITES DEVANT LES ENFANTS. TOUTE VIOLENCE PHYSIQUE OU VERBALE, COMPORTEMENT DANGEREUX OU IRRESPONSABLE, LA CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE PRODUIT ILLICITE SERONT SANCTIONNÉES D'UN RENVOI IMMÉDIAT SANS AVERTISSEMENT PRÉALABLE

NOS VALEURS



- **ENTRAIDE & SOLIDARITÉ**

Être solidaire, c'est apporter sa contribution au bien collectif et pouvoir compter sur les autres. Au quotidien, c'est aller vers les autres, lutter contre l'éloignement et l'isolement par l'entraide entre les générations et les familles, être attentif à chacun, se soucier des plus fragiles, être respectueux des générations futures

- **INITIATIVE & RESPONSABILITÉ**

Être responsable, c'est exercer sa liberté, s'engager, conquérir son autonomie et devenir auteur et acteur de sa vie. La famille, l'action collective et la vie associative sont des espaces privilégiés pour cultiver le goût de l'initiative, de l'engagement et de la prise de responsabilité.

- **PARTICIPATION & CITOYENNETÉ**

Participer c'est s'impliquer, aller à la rencontre des autres, écouter, réfléchir et débattre, respecter d'autres avis. C'est s'engager dans la société, prendre part à la vie démocratique. Les associations familiales sont des espaces de partage d'expériences et de développement des compétences. Elles contribuent à l'épanouissement des personnes.

- **CONVIVIALITÉ & ÉCHANGE**

La convivialité et l'hospitalité facilitent la rencontre, l'échange, et la création de liens durables entre les familles. Favoriser une bonne ambiance et des relations de qualité est essentiel pour donner envie de vivre et d'agir ensemble.

LE CONSTAT DE L'ÉQUIPE POUR LES 3-5 ANS

**BESOIN DE
COMMUNIQUER**

**BESOIN DE
SÉCURITÉ**

**BESOIN
D'EXPÉRIMENTER**

**DÉVELOPPER
LEURS
CAPACITÉS
CORPORELLES**

**BESOIN DE SE
DÉPENSER**

**BESOIN DE
VALORISATION**

**BESOIN DE
CONNAÎTRE ET
D'EXPRIMER
LEURS
ÉMOTIONS**

**BESOIN DE
REPÈRES**

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES DES 3-5 ANS

CETTE PARTIE COMPREND LA MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS

1. Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la vie en collectivité en le sensibilisant au vivre ensemble

- Construction et mise en place de règles de vie avec les enfants
- Participation à l'organisation des repas (aide à mettre la table)
- Utiliser des outils musicaux pour le rangement collectif
- Favoriser les temps d'échanges et d'écoutes (bilan avec les enfants)
- Développer les jeux de connaissances et de coopération

2. Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins

- Proposer des programmes d'animations variés et modulables
- Laisser libre accès à divers matériaux et espaces de jeux
- Proposer des temps d'écoute en laissant place aux émotions de l'enfant
- Favoriser le choix de l'enfant
- Tenir compte des spécificités de l'enfant
- Faire des demi-journées découvertes avec les 6-8 ans
- Leur permettre de prendre les repas dans un univers convivial et reposant

3. Sensibiliser l'enfant à l'apprentissage de la citoyenneté

- Échanges avec la bibliothèque de Maclas
- Sorties culturelles et locales avec des intervenants extérieurs



<p>7H30-9h30</p>	<p>Accueil des enfants. Plusieurs jeux sont proposés à l'intérieur comme à l'extérieur. L'enfant à la possibilité de ne rien faire.</p>
<p>9h30-10h</p>	<p>Jeux de connaissances, découverte de l'environnement, explication des règles de vie et échange. Rituel des émotions du matin</p>
<p>10h30-11H</p>	<p>Activité</p> 
<p>11h-12h</p>	<p>Repas fourni par le traiteur Fovet les enfants débarrassent eux même selon leur capacité</p>
<p>12h-12h45</p>	<p>Temps libre Les enfants peuvent jouer dehors, faire des jeux, des coloriages, de la lecture... L'enfant a la possibilité de ne rien faire</p>
<p>13h-16h</p>	<p>Temps calme jusqu'à 14 h30 pour les plus grands activité manuelle ou sportive en lien avec le thème des vacances les plus petits font la sieste jusqu'a 16 heures selon leur besoin</p>
<p>16h</p>	<p>Goûter</p> 
<p>16h30-17h</p>	<p>Temps libre et jeux courts proposés par les animateurs</p>
<p>17h-18h30</p>	<p>Départ des enfants Bilan avec les enfants smtleytet entre animateurs</p> 

LE CONSTAT DE L'ÉQUIPE POUR LES 6-12 ANS

BESOIN DE
DONNER SON
AVIS

MANQUE DE
SOLIDARITÉ ET
D'ENTRAIDE

IMPORTANTE
GRANDISSANTE
DU GROUPE

EN CAPACITÉ DE
COOPÉRER AVEC
LES AUTRES

BESOIN DE
JUSTICE

BESOINS D'UN
CADRE AVEC DES
LIMITES

BESOIN D'ÊTRE
RESPONSABILISÉS

BESOIN DE
VALORISATION

PEU DE MIXITÉ
FILLES/
GARÇONS

BESOIN
D'AUTONOMIE

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES DES 6-12ANS

CETTE PARTIE COMPREND LA MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS

1. Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la vie en collectivité en le sensibilisant au vivre ensemble

- Construction et mise en place de règles de vie avec les enfants
- Participation à l'organisation des repas (aide à mettre la table)
- Mettre en place un tableau des responsabilités afin de valoriser l'enfant
- Favoriser les temps d'échanges et d'écoutes (bilan avec les enfants)
- Développer les jeux de connaissances et de coopération
- Sensibiliser les enfants aux différences et au handicap



2. Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins

- Proposer des programmes d'animations variés et modulables
- Laisser libre accès à divers matériaux et espaces de jeux
- Favoriser le choix de l'enfant
- Tenir compte des spécificités de l'enfant
- Donner la possibilité de se servir pendant les repas
- Proposer des temps libre pour respecter le rythme de l'enfant
- Développer des projets en petit groupe en fonction des envies
- Organiser des grands jeux en adéquation avec le thème

3. Sensibiliser l'enfant à l'apprentissage de la citoyenneté

- Mise à disposition des poubelles de tri et Implication des enfants dans le coin jardin
- Mobilisation des familles pour la récupération du matériel
- Développer les activités manuelles avec des matériaux de récupération
- Grands jeux collectifs et de coopération pour favoriser le vivre ensemble
- Rencontres intergénérationnelles (résidence du lac et maison Marguerite
- Sorties culturelles et locales intervenants extérieurs



7H30-9h30	Accueil des enfants. Plusieurs jeux sont proposés à l'intérieur comme à l'extérieur. L'enfant à la possibilité de ne rien faire.
9h30-10h	Jeux de connaissances, découverte de l'environnement, explication des règles de vie et échange remplissage du tableau des responsabilités
10h30-11H30	Activité du programme 
11h30-12h	Temps libre Les enfants peuvent jouer dehors, faire des jeux, des coloriages, de la lecture L'enfant a la possibilité de ne rien faire
12h-13h	Repas Les enfants mangent le repas fourni par le traiteur Fovet. Ils débarrassent eux même leur espace et amènent leurs déchets à la poubelle.
13h-14h30	Temps calme, plusieurs activités sont proposées Les enfants peuvent choisir
14h30-16h	Activité du programme. L'enfant est acteur de ses loisirs.
16h-16h30	Goûter rangement des affaires dans les sacs 
16h30-17h30	Départ des enfants Bilan avec les enfants et entre animateurs
17h-18h30	Départ des enfants Bilan avec les enfants et entre animateurs

L'INCLUSION DE TOUS

L'accueil d'enfant en situation de handicap

Chaque situation est particulière.

Il est important d'écouter les parents, de noter soigneusement les consignes qu'ils donnent à l'équipe pour la vie quotidienne de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces consignes pour en mesurer l'importance



LE CENTRE DE LOISIRS DOIT PERMETTRE :

La reconnaissance de l'enfant comme un enfant à part entière au sein du groupe

Le respect de son rythme et de ses capacités

Le respect de sa personne et sa dignité ;

La prise en compte ses besoins spécifiques caractérisant le ou les handicap(s) concerné(s) sans le surprotéger.

LE RÔLE DES ANIMATEURS DANS L'INCLUSION

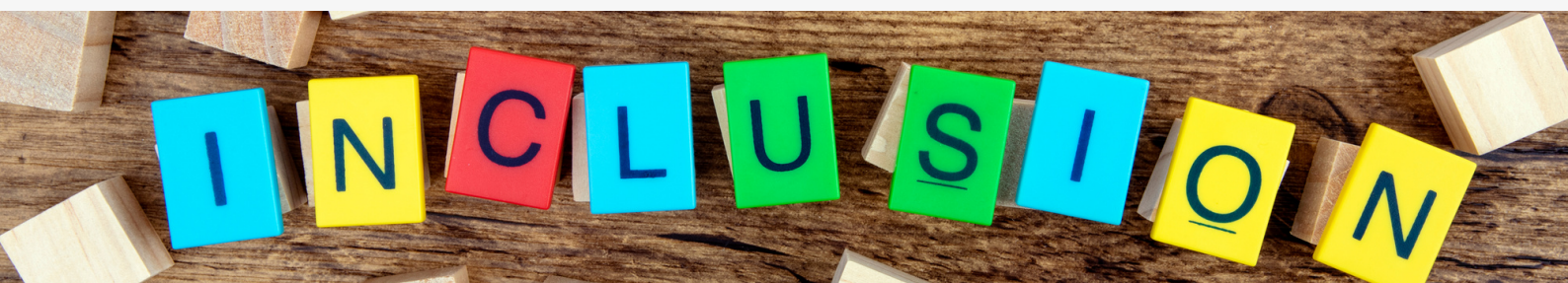
Mettre en œuvre des actions permettant de répondre à l'attente de l'enfant et de ses parents

Travailler en équipe pour favoriser l'inclusion

Observer l'enfant ou le jeune mineur pour être en mesure de prendre en charge sa vie quotidienne

Exprimer leurs questionnements et les difficultés rencontrées dans leurs relations auprès de l'enfant en situation d'handicape

L'INCLUSION DE TOUS



LES CONDITIONS D'ACCUEIL

- Rencontre préalable entre les parents de l'enfant en situation de handicap, le directeur de la structure et son équipe d'animation pour instaurer un dialogue d'explicitation et de dédramatisation du handicap.
- Dans le cadre de la préparation de l'accueil, le directeur doit prendre connaissance de la situation de l'enfant travailler avec son équipe d'encadrement pour mettre en place des outils afin de faciliter son intégration
- Réalisation d'un bilan avec les parents (rythme à définir selon la périodicité de l'accueil
- Une rencontre en amont avec l'enfant et une animatrice référente ou l'équipe de direction afin de savoir ce q

PROTOCOLE DE SORTIE

AVANT LA SORTIE

- Informer les parents tout au long de la semaine qu'une sortie est prévue en précisant l'heure de départ et l'heure de retour ainsi que le matériel nécessaire à fournir.
- De plus, en cas de forte chaleur, une information préalable préventive leurs sera rappelée.
- L'itinéraire et la météo ont été consultés avant le départ par la directrice
- Des sacs à dos sont prévus avec :
 - La pharmacie, les traitements voir PAI
 - Les fiches sanitaires,
 - Un téléphone portable
 - Des bouteilles d'eau, des verres et le gouter (si besoin)
 - Du papier toilette, des sacs en plastiques (type sac poubelle)
 - Des habits de rechange, des casquettes supplémentaires
 - La fiche de présence du jour.

PENDANT LA SORTIE

- L'animateur connaît TOUJOURS le nombre d'enfants et les compte régulièrement.
- Les pique-niques doivent être fournis par les parents : Rappel aux parents qu'il est important de respecter les normes
- HACCP : pas de mayonnaise, mettre dans un sac isotherme, et privilégier les aliments stables à température ambiante.
- - Pour les déplacements à pied un responsable à l'avant, un au milieu et un à l'arrière chacun vêtu d'un gilet fluorescent

LA PHARMACIE ET LES ALLERGIES

- Elle est stockée dans une armoire fermée à clés se situant dans l'office.
- 3 trousse à jour sont disponible
- La personne habilitée à prodiguer les soins doit détenir un PS1 (diplôme du 1er secours).
- Les allergies des enfants sont affichées près de la pharmacie à l'abri des regards.
- L'assistant sanitaire est un animateur responsable des allergies, des PAI, des médicaments et doit veiller à ce que cela soit respecté

AUCUN MEDICAMENT NE PEUT ETRE DONNE A UN ENFANT SAUF SI UNE ORDONNANCE A ETE DONNEE ET QUE LA DIRECTION EN EST INFORMEE.

EN CAS D'ACCIDENT

- Sécuriser la zone de l'accident
- Mettre l'enfant et/ou les enfants hors de danger
- Appeler les pompiers
- La direction
- Les parents

EN CAS DE GRAVITE OU D'INCERTITUDE : APPELER LE 15 POUR AVIS OU CONSEIL MÉDICAL

LES ÉTAPES DE SOINS :

Tout soin doit être fait par un animateur détenant le PSCI.

1. Se laver les mains
2. Mettre des gants
3. Soigner en utilisant des compresses stériles
Plaie simple : désinfection avec désinfectant + pansements
Brûlure simple : Mettre sous l'eau froide jusqu'à disparition de la douleur
4. Noter ce que l'on a fait dans le registre de soin (cahier dans trousse pharmacie)

En cas de départ d'un enfant avec les pompiers, un animateur doit l'accompagner jusqu'à l'arrivée des parents.

PROTOCOLE EN CAS D'ABSENCE DU DIRECTEUR

EN CAS DE CONTRÔLE DE LA DDETS : PRENDRE LE DOSSIER DE DIRECTEUR DANS LE BUREAU

L'OUVERTURE

- Pointage des horaires des enfants avec la tablette sur le logiciel INOE
- Échange avec les parents, rassurer les parents et noter les informations importantes sur cahier de liaison
- Noter les informations pour communiquer avec l'équipe
- Installation des locaux en fonction des activités

FERMETURE

- Départ des enfants avec leurs parents ou la personne signalée le matin. Si un enfant doit repartir seul ou accompagné d'un mineur, ceci doit être précisé et signé sur sa fiche sanitaire.
- Pointage des horaires des enfants sur la tablette
- Si un enfant n'a pas été récupéré à la fermeture, l'animateur appelle les parents. Si les parents ne répondent pas, l'animateur doit appeler la directrice. Et cela peut entraîner un appel à la police.
- Vérifier que les jouets du parc sont rangés
- Lever toutes les chaises pour le ménage et passer un coup de balai si besoin.
- Bien vérifier les toilettes
- Fermeture de toutes les portes de la maison des associations